

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2015

---

DÉONTOLOGIE, DROITS ET OBLIGATIONS DES FONCTIONNAIRES - (N° 1278)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL131

présenté par  
Mme Descamps-Crosnier, rapporteure

-----

### ARTICLE 13

À l'alinéa 21 substituer aux mots :

« partie de la sanction »,

les mots :

« durée de l'exclusion ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.